



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Septième session

Rome, 7-9 mars 2023

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1-4
II. CONTEXTE	5-11
III. ACTIVITÉS DE LA FAO RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	12
IV. EXAMEN ET RÉVISION DU PROJET DE QUESTIONNAIRE	13
V. RÉVISION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES À L'APPUI DE L'INTÉGRATION DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DANS LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	14-21
VI. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER.	22-24

Appendice I. Projet de questionnaire sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte du changement climatique

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. INTRODUCTION

1. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a noté le potentiel qu'offrent les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, notamment pour ce qui est d'améliorer la résistance aux organismes nuisibles et aux maladies, et a insisté sur la nécessité de conserver et d'utiliser ces ressources de manière durable afin de pouvoir étudier et exploiter pleinement ce potentiel. Elle a demandé à la FAO d'envisager sous tous les angles les RGAA dans ses activités relatives au changement climatique¹.
2. En outre, la Commission a demandé que les groupes de travail examinent et révisent, le cas échéant, les *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*² (les Directives volontaires), en tenant compte de la nécessité d'aborder la question de la vulnérabilité des RGAA face au changement climatique, conformément aux accords internationaux pertinents, pour examen par la Commission à sa prochaine session³.
3. La Commission a également demandé que la FAO examine et révise, le cas échéant, le projet de questionnaire sur les RGAA dans le contexte du changement climatique⁴, comme présenté à la Commission à sa dernière session, en vue de raccourcir, de simplifier et de vérifier les questions, ainsi que de rationaliser le processus de communication d'informations, puis le soumettre à l'examen des groupes de travail techniques intergouvernementaux (les groupes de travail). Les questions, telles que révisées par les groupes de travail, devraient également être prises en compte dans les prochains modèles normalisés utilisés par les pays pour rendre compte de la mise en œuvre des Plans d'action mondiaux⁵.
4. On trouvera dans le présent document un résumé des évolutions en matière de changement climatique et des activités de la FAO dans ce domaine, ainsi qu'une version révisée du projet de questionnaire, conformément à la demande formulée par la Commission à sa dernière session. En outre, des modifications qui pourraient être apportées aux Directives volontaires y sont décrites et un processus de révision de ces dernières est proposé. De plus amples informations sur les activités de la FAO dans le domaine du changement climatique sont fournies dans le document intitulé *FAO's work on climate change* (Activités de la FAO en matière de changement climatique)⁶.

II. CONTEXTE

5. La sécurité alimentaire et le changement climatique figurent au nombre des plus grands défis que le monde doit relever. Associé à d'autres facteurs, le changement climatique compromet déjà les progrès récemment accomplis en matière de lutte contre la faim et la malnutrition. La FAO estime qu'en 2021, entre 702 et 828 millions de personnes ont souffert de la faim dans le monde⁷. Les phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient – sur la période 2015-2020, 52 pour cent des pays ont été exposés à trois ou quatre types d'extrêmes climatiques (vagues de chaleur, sécheresses, inondations ou tempêtes), contre 11 pour cent sur la période 2000-2004⁸. La variabilité du climat ainsi

¹ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 16.

² FAO. 2015. *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*. Rome. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.fao.org/3/i4940f/i4940f.pdf>.

³ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

⁴ CGRFA-18/21/3, *appendice II*.

⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 19. Voir <https://www.fao.org/cgrfa/policies/global-instruments/gpa/fr/>.

⁶ CGRFA/WG-FGR-7/23/5/Inf.1.

⁷ FAO, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Programme alimentaire mondial (PAM). 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.

⁸ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/cb4474fr/cb4474fr.pdf>.

que la fréquence et l'intensité croissantes de ces phénomènes extrêmes, induites par le changement climatique, posent une multitude de problèmes: elles pèsent sur la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions et accroissent la pression exercée sur des systèmes agroalimentaires déjà fragiles.

6. La nécessité de continuer à produire des aliments malgré le changement climatique est un objectif fondamental de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)⁹. L'Accord de Paris de 2015 souligne par ailleurs «la priorité fondamentale consistant à protéger la sécurité alimentaire et à venir à bout de la faim, et la vulnérabilité particulière des systèmes de production alimentaire aux effets néfastes des changements climatiques»¹⁰.

7. La nécessité d'agir pour contrer les effets du changement climatique sur les systèmes agroalimentaires¹¹ n'a jamais été aussi flagrante. Face à l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes dans le monde, notamment les fortes précipitations, les vagues de chaleur et les sécheresses, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a averti du fait que nous faisons face à des évolutions sans équivoque, sans précédent et irréversibles qui menacent de plus en plus la planète et l'humanité¹². Il est maintenant nécessaire que tous les pays prennent de toute urgence des mesures d'atténuation pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, comme le prévoit l'Accord de Paris. Il convient d'adapter les systèmes agroalimentaires et de les rendre résilients aux changements climatiques, qui sont déjà inévitables. La lutte contre le changement climatique passe nécessairement par des modifications aux niveaux mondial, régional, national et local dans les systèmes agroalimentaires, y compris la culture, l'élevage, les forêts, la pêche, l'aquaculture et les chaînes de valeur connexes, ainsi que la biodiversité associée, étant donné que les systèmes agroalimentaires sont à la fois fortement touchés par le changement climatique et responsables dans une large mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES)¹³.

8. Les effets de la crise climatique, qui vont des vagues de chaleur et des fortes précipitations aux sécheresses et aux cyclones tropicaux, devraient s'intensifier¹⁴. Il convient donc de renforcer la résilience de toute urgence, notamment au moyen de mesures préparatoires et de mesures d'adaptation et d'atténuation dans les systèmes agroalimentaires. À moins de réduire rapidement et considérablement les émissions de gaz à effet de serre, y compris dans les systèmes agroalimentaires, nous ne serons pas en mesure de limiter le réchauffement à 2 °C ou 1,5 °C. Cela est mis en évidence dans le rapport de 2022 du GIEC intitulé *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*¹⁵ (changement climatique 2022: atténuation du changement climatique). L'édition 2022 du rapport intitulé *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* indique que si les petits producteurs subissent les conséquences dévastatrices du changement climatique, des sols dégradés, de

⁹ CCNUCC, article 2.

¹⁰ https://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_french_.pdf.

¹¹ Le «système agroalimentaire» couvre le cheminement des produits alimentaires (céréales, légumes, poisson, fruits et produits de l'élevage, par exemple) de l'exploitation jusqu'à l'assiette – y compris les étapes où ces produits sont cultivés, récoltés, transformés, conditionnés, transportés, distribués, échangés, achetés, préparés, consommés et éliminés. Il englobe également des produits destinés à un usage autre qu'alimentaire, par exemple dans les domaines de la forêt, de l'élevage et de l'utilisation de matière première et de biomasse pour la production d'agrocarburants et de fibres, couvre l'ensemble des activités, des investissements et des choix réalisés, et a une incidence sur les moyens d'existence de toutes les acteurs qui contribuent à nous procurer ces produits agroalimentaires. (C 2021/28, <https://www.fao.org/3/nf649fr/nf649fr.pdf>).

¹² GIEC. 2021. *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Contribution du Groupe de travail I au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf.

¹³ GIEC. 2020. *Climate Change Land: an IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems*, https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/IPCCJ7230-Land_SM5_200226.pdf.

¹⁴ GIEC. 2021. *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*.

https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Full_Report.pdf.

¹⁵ GIEC. 2022. *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*. Contribution du Groupe de travail III au sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>.

l'insécurité alimentaire et des migrations irrégulières, seulement 1,7 pour cent environ du montant investi jusqu'à présent à l'échelle mondiale au titre du financement de l'action climatique atteint les petits producteurs, et la majeure partie de ce montant est destiné à la réalisation des objectifs d'atténuation du changement climatique plutôt qu'à l'adaptation à ses effets¹⁶.

9. Les RGAA sont essentielles à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire. Cependant, l'impact du changement climatique sur les RGAA ne reçoit pas encore toute l'attention qu'il mérite, malgré son ampleur mondiale et l'importance qu'il revêt s'agissant d'améliorer l'action pour le climat, notamment l'adaptation et la résilience. Il est indispensable de mieux connaître les ressources génétiques, leur rôle dans l'agriculture et la production alimentaire et leur gestion durable pour élaborer des stratégies solides en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. La diversité des ressources génétiques joue un rôle clé dans le stockage du carbone et l'atténuation des effets du changement climatique dans les écosystèmes aquatiques, les forêts naturelles et plantées, les cultures annuelles et pérennes et les herbages, et les sols. La diversité des RGAA, qui offre un large éventail d'options pour adapter la production agricole aux effets du changement climatique, doit donc être préservée et utilisée pour le bien-être des générations actuelles et futures. De nombreuses RGAA sont conservées dans des banques de gènes (*ex situ*) tandis que d'autres doivent être conservées dans des systèmes de production agricoles ou dans des habitats naturels ou semi-naturels (sur le lieu d'exploitation ou *in situ*). Cependant, il est recommandé d'adopter une approche combinée prévoyant des mesures complémentaires de conservation *in situ* et *ex situ*. L'accès à des ressources génétiques présentant des caractères utiles pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets est primordial, car nombre de pays sont, dans une large mesure, tributaires de ressources génétiques provenant d'autres pays.

10. L'adaptation et l'atténuation ne devraient pas être considérées comme des approches s'excluant ou incompatibles. Chacune couvre plutôt des aspects complémentaires d'une stratégie globale visant à lutter contre tous les effets du changement climatique. Si l'atténuation s'opère sur une longue période de temps (jusqu'à 70 ans) et requiert une approche coordonnée à l'échelle mondiale pour réduire progressivement et, à terme, juguler les émissions de GES au niveau planétaire, l'adaptation correspond à des actions menées à plus court terme et principalement au niveau local (à l'échelle nationale ou à une échelle plus réduite), et peut être modulée en fonction des différentes situations locales (incidences locales, vulnérabilités et capacités de résilience, par exemple). En outre, les systèmes agroalimentaires offrent des possibilités considérables en matière de synergie entre les mesures d'adaptation et d'atténuation. L'absence de mesures d'atténuation ou l'inadéquation de ces dernières peut accroître le besoin de mesures d'adaptation et, par conséquent, augmenter les coûts y relatifs.

11. La FAO aide les pays à transformer leurs systèmes agroalimentaires aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'éradication de la faim et de la perte de diversité génétique. De toute évidence, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans les secteurs agricoles requièrent la prise de mesures audacieuses au cours de la prochaine décennie. Les politiques et les programmes d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets devraient tenir nettement compte de la nécessité de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques aux fins du développement durable.

III. ACTIVITÉS DE LA FAO RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

12. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO d'intensifier les programmes de formation et de renforcement des capacités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, en collaboration avec les organismes intergouvernementaux et internationaux existants¹⁷. Elle a également souligné qu'il importait de disposer de fonds et de capacités suffisants pour prêter un appui à la recherche-développement dans les domaines des RGAA et de la biodiversité

¹⁶ FAO, FIDA, OMS, PAM, et UNICEF. 2022. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0639fr>.

¹⁷ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 21.

pour l'alimentation et l'agriculture, en particulier dans les pays en développement¹⁸. De plus amples informations sur les activités de la FAO sont fournies dans le document intitulé *FAO's work on climate change* (Activités de la FAO en matière de changement climatique)¹⁹. Le document montre qu'un grand nombre de projets portent sur certains aspects des RGAA et qu'il existe déjà de nombreuses orientations relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. Cependant, il est urgent d'intégrer l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des RGAA dans les programmes, les projets et les politiques relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets ainsi que dans les plans nationaux dans ce domaine.

IV. EXAMEN ET RÉVISION DU PROJET DE QUESTIONNAIRE

13. À la demande de la Commission, la FAO a revu et raccourci le projet de questionnaire²⁰ en vue de son inclusion dans les futurs modèles de rapport utilisés par les pays pour communiquer sur la mise en œuvre des plans d'action mondiaux²¹. Le projet de questionnaire révisé est reproduit à l'*appendice I*, aux fins de son examen par le Groupe de travail.

V. RÉVISION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES À L'APPUI DE L'INTÉGRATION DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DANS LES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

14. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé aux groupes de travail d'envisager d'examiner et de réviser, le cas échéant, les Directives volontaires en tenant compte de la nécessité d'aborder la question de la vulnérabilité des RGAA face au changement climatique, conformément aux accords internationaux pertinents²².

15. Les Directives volontaires, élaborées sous l'égide de la Commission et approuvées par la Conférence de la FAO en 2015²³, visent actuellement à :

- i. encourager l'utilisation des RGAA dans l'adaptation au changement climatique et faciliter la prise en compte de ces ressources dans les plans nationaux d'adaptation;
- ii. aider les spécialistes des ressources génétiques et ceux qui participent aux efforts d'adaptation au changement climatique à recenser les difficultés liées aux RGAA et les possibilités qu'offrent ces dernières en matière d'adaptation, et à en tenir compte;
- iii. favoriser la participation des parties prenantes concernées par les ressources génétiques au processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation au changement climatique.

16. Ainsi, les Directives volontaires sont largement axées sur l'adaptation. Cependant, le changement climatique est un processus continu qui s'accélère, et il sera nécessaire de conserver les RGAA et d'y recourir en permanence pour relever les défis qui apparaîtront à mesure que la situation évoluera au cours des prochaines décennies. Il y a eu des faits nouveaux importants depuis l'approbation des Directives volontaires, notamment l'adoption de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture²⁴, en 2017, et de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031²⁵, par le Conseil à sa 170^e session²⁶, deux initiatives qui mettent l'accent sur le rôle des secteurs agricoles dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Les récents rapports d'évaluation mondiale de la Commission sur les ressources génétiques aquatiques pour

¹⁸ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 16.

¹⁹ CGRFA/WG-FGR-7/23/5/Inf.1.

²⁰ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 19.

²¹ CGRFA-18/21/3, *appendice II*.

²² CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

²³ C 2015/REP, alinéa 52.b.

²⁴ Décision 4/CP.23 de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; Drieux E., St-Louis M., Schlickerrieder J. et Bernoux M. 2019. *State of the Koronivia Joint Work on Agriculture - Boosting Koronivia*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/ca6910en/CA6910EN.pdf>.

²⁵ <https://www.fao.org/3/cc2274en/cc2274en.pdf> (en anglais).

²⁶ CL 170/REP.

l'alimentation et l'agriculture²⁷ et sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture²⁸ font tous deux référence à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, de même que les documents de politique générale qui en résultent – le *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*²⁹ et le *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture*³⁰.

17. Il ressort de l'étude intitulée *The role of genetic resources for food and agriculture in adaptation to and mitigation of climate change*³¹ (le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets), publiée en 2022 à la demande de la Commission³², qu'il convient de continuer de renforcer la contribution de la caractérisation, de la conservation, de la sélection et de l'utilisation durable des RGAA aux efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets dans tous les secteurs, car les possibilités de tirer parti des RGAA aux fins de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets restent largement sous-exploitées. Cette étude montre également que l'on dispose, dans tous les secteurs, de peu d'informations sur l'impact du changement climatique sur les RGAA, la vulnérabilité de ces dernières et l'adaptation et l'atténuation au niveau génétique. En outre, elle a permis de recenser des différences, d'un secteur à un autre, dans les connaissances relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. On constate que de nombreux secteurs mettent davantage l'accent sur l'adaptation, comme les secteurs animal et végétal, tandis que d'autres se concentrent aussi sur l'atténuation du changement climatique, comme le secteur des forêts.

18. L'étude met en lumière le fait que de nombreuses lacunes persistent dans les connaissances relatives à l'utilisation des RGAA aux fins de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets. De toute évidence, il est nécessaire de sensibiliser les producteurs et les décideurs et de renforcer leurs capacités.

19. Compte tenu des similarités et des différences entre les différents secteurs des RGAA, une vaste approche pourrait être nécessaire pour tirer tous les avantages des solutions relatives au changement climatique, notamment en appuyant la réalisation des priorités des pays en développement en matière de croissance en mettant l'accent sur la durabilité, en permettant à la technologie de pointe de répondre aux problèmes liés au climat, et en promouvant la collaboration et la mise en commun des connaissances et des bonnes pratiques. La révision des Directives volontaires, qui concerne actuellement l'aspect des ressources génétiques lié à l'adaptation, pourrait être étendue pour porter tant sur l'adaptation que sur l'atténuation. Elle pourrait inclure, en particulier, une révision du *Chapitre 4: Éléments et étapes*.

²⁷ FAO. 2019. *The State of the World's Aquatic Genetic Resources for Food and Agriculture*. Évaluations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://www.fao.org/3/CA5256EN/CA5256EN.pdf>.

²⁸ FAO. 2019. *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*, J. Bélanger et D. Pilling (sous la direction de). Évaluations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. 572 pages. <http://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf>.

²⁹ FAO. 2022. *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb8338fr>.

³⁰ FAO. 2022. *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9905fr>.

³¹ FAO. 2022. *The role of genetic resources for food and agriculture in adaptation to and mitigation of climate change*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9570en>.

³² CGRFA-18/21/Report, paragraphe 17.

20. En outre, les annexes des Directives volontaires pourraient être mise à jour compte tenu de la révision du *Chapitre 4* ainsi que du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture*³³ et du *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*³⁴, récemment adoptés.

21. Pour ce qui est du processus, le Groupe de travail pourrait recommander qu'un atelier mondial multipartite soit organisé pour engager le débat sur d'éventuelles modifications des Directives volontaires. Cet atelier permettrait aussi aux parties prenantes, en particulier les agriculteurs, les peuples autochtones et les communautés locales, de partager des informations et des données d'expérience et de mettre en commun des vues et des priorités. Les Directives volontaires, telles que révisées compte tenu des résultats de l'atelier et des réponses au questionnaire reçues, pourraient être examinées lors de consultations régionales, puis par les groupes de travail et la Commission lors de leurs prochaines sessions.

VI. SUITE QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER

22. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le projet de questionnaire, reproduit à l'*appendice I*, et donner des orientations dans son domaine de compétence aux fins de l'établissement de la version définitive du questionnaire, le cas échéant.

23. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission de demander au secrétariat:

- i. de diffuser le questionnaire sous sa forme définitive afin que les points focaux nationaux/coordonnateurs nationaux y répondent en vue de l'établissement d'un socle de réponses des pays;
- ii. d'élaborer une synthèse des réponses au questionnaire, que les groupes de travail et la Commission examineraient lors de leurs prochaines sessions;
- iii. d'organiser un atelier mondial multipartite sur le changement climatique et les RGAA pour partager des informations et des données d'expérience, mettre en commun des vues et des priorités, et examiner d'éventuelles modifications à apporter aux *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*;
- iv. de réviser les Directives volontaires compte tenu des résultats de l'atelier et des réponses au questionnaire reçues, en vue de leur examen dans le cadre de consultations régionales, puis par les groupes de travail et la Commission à leurs prochaines sessions; et
- v. de continuer d'intensifier les programmes de formation et de renforcement des capacités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, en collaboration avec les organismes intergouvernementaux et internationaux existants.

24. Le Groupe de travail souhaitera peut-être également recommander que la Commission invite les Membres à recourir aux outils de la FAO et aux orientations relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets lors de l'élaboration ou de la mise à jour de leurs plans nationaux d'adaptation (PNA) et des contributions déterminées au niveau national (CDN).

³³ FAO. 2022. *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9905fr>.

³⁴ FAO. 2022. *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb8338fr>.

APPENDICE I

**PROJET DE QUESTIONNAIRE SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

Si le changement climatique pose de nouveaux défis pour la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) à l'échelle de la planète, il souligne aussi leur importance. L'étude intitulée *The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation*³⁵ (le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets) a mis en évidence que les mesures d'adaptation et d'atténuation étaient différentes d'un secteur à l'autre. Le présent questionnaire, qui s'adresse aux gouvernements nationaux, vise à recueillir, au niveau national, des informations sur les activités liées au rôle des RGAA dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Il peut être nécessaire de consulter les parties prenantes nationales pertinentes pour obtenir les informations requises.

Pays:	
Élaboré par (nom, organisme/institution, fonction):	
Date:	

Effets du climat sur les RGAA

Q1: Au cours des cinq dernières années, votre pays a-t-il analysé les scénarios actuels et futurs en matière de changement climatique (communication nationale à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)³⁶, contributions déterminées au niveau national (CDN)³⁷, plans nationaux d'adaptation (PNA)³⁸ et documents similaires, etc.)?

Si oui, veuillez indiquer l'année et la référence du rapport.

Q2: Au cours des cinq dernières années, votre pays a-t-il entrepris une évaluation des risques et de la vulnérabilité des RGAA liés au climat, en tenant compte des préoccupations des différents secteurs des ressources génétiques et des répercussions socioéconomiques? Si oui, veuillez indiquer l'entité

³⁵ FAO. 2022. *The role of genetic resources for food and agriculture in adaptation to and mitigation of climate change*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9570en>.

³⁶ La CCNUCC est un traité international relatif à l'environnement visant à lutter contre les perturbations anthropiques dangereuses du système climatique, notamment en stabilisant les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elle a été signée par 154 États à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), dite Sommet planète Terre, qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992. Elle est pleinement entrée en vigueur le 21 mars 1994.

³⁷ Les CDN matérialisent les efforts déployés par chaque pays pour réduire les émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique. Ce sont des plans climatiques nationaux qui mettent l'accent sur les actions climatiques, avec les objectifs, les politiques et les mesures que les gouvernements prévoient de mettre en œuvre pour répondre au changement climatique, et afin de contribuer à l'action climatique mondiale. Les CDN sont au centre de l'Accord de Paris et de la réalisation de ses objectifs à long terme.

³⁸ Le processus des PNA a été mis en place au titre du Cadre de l'adaptation de Cancun. Il permet aux parties d'élaborer et de mettre en œuvre des PNA pour cerner leurs besoins d'adaptation à moyen et à long terme et mettre au point et appliquer des stratégies et des programmes pour y répondre.

ayant mené l'action (autorités publiques, institut de recherche, organisation non gouvernementale [ONG] ou organisation de la société civile [OSC]).

Secteurs des RGAA	Oui	Si oui, par qui?	Si oui, veuillez détailler votre réponse et indiquer la référence du rapport ou des rapports	N°
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Autres (veuillez préciser)				

Q3: Au cours des cinq dernières années, votre pays a-t-il effectué un bilan/inventaire de l'état actuel de conservation et de l'utilisation des RGAA, et celui-ci a-t-il inclus une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces dans le contexte de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, compte tenu des objectifs de développement national dans les domaines pertinents? Veuillez indiquer quelle entité l'a réalisé (autorités publiques, institut de recherche, organisation non gouvernementale [ONG] ou organisation de la société civile [OSC]) et à quel moment.

Secteurs des RGAA	Oui, un bilan et une analyse ont été effectués.	Oui, seul un bilan a été effectué.	Si oui, par qui et quand?	Non, mais un bilan est prévu.	N°
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture					
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture					
Ressources génétiques forestières					
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture					
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture					
Autres (veuillez préciser)					

Si vous avez répondu «oui» à la question 3, veuillez détailler votre réponse.

Intégration des RGAA dans les processus d'élaboration de plans relatifs au changement climatique

Q4: Votre pays a-t-il un PNA ou un document similaire?

- Oui, plan achevé
- Plan en cours d'élaboration
- Non
- Ne sait pas

Q4.1: Si vous avez coché la case «Oui, plan achevé» à la question 4, est-ce que le PNA couvre l'utilisation durable et la conservation des RGAA pour un ou plusieurs secteurs (cocher la case appropriée)?

Secteurs des RGAA	Oui	Non	Si vous avez répondu «oui», veuillez indiquer le titre du document, le présenter succinctement et insérer le lien de consultation.
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques forestières			
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			

Q4.2: Si vous avez coché la case «Plan en cours d'élaboration» à la question 4, à quelle étape du processus en est votre pays?

- Il détermine le cadre et la portée du plan d'adaptation.
- Il procède aux évaluations requises de la vulnérabilité et des risques.
- Il définit les incidences supplémentaires induites par le changement climatique.
- Il définit les incidences attendues des autres changements.
- Il détermine et évalue les options d'adaptation.
- Il met en place des processus itératifs pour le suivi et la gestion des risques liés aux RGAA.

Q5: Si votre pays n'a pas élaboré de PNA axé sur les RGAA, a-t-il pris en compte la conservation et l'utilisation durable de ces ressources pour un ou plusieurs secteurs dans des plans d'adaptation sectoriels ou intersectoriels plus vastes?

Secteurs des RGAA	Oui	Indiquez le plan sectoriel ou intersectoriel en question	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques forestières			
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Autres (veuillez préciser)			

Q6: Votre pays a-t-il une CDN?

- Oui
 Non

Q6.1: Si vous avez répondu «oui» à la question 6, la CDN couvre-elle la conservation et l'utilisation durable des RGAA pour un ou plusieurs secteurs?

Secteurs des RGAA	Oui	Non	Si vous avez répondu «oui», veuillez indiquer le titre du document, le présenter succinctement et insérer le lien de consultation.
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques forestières			
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			

Q6.2: Si vous avez répondu «non» à la question 6, votre pays a-t-il l'intention d'inclure la conservation et l'utilisation durable des RGAA dans sa prochaine proposition de CDN?

- Oui
 Non

Q7: Quels domaines suivants liés aux RGAA votre pays a-t-il pris en compte dans son PNA sectoriel ou intersectoriel, sa CDN et/ou d'autres plans/stratégies nationaux relatifs au climat?

- Amélioration de la conservation *in situ* et *ex situ* des RGAA
- Amélioration de la caractérisation et de l'évaluation des RGAA, notamment les matériels conservés
- Amélioration des méthodes d'identification et de mise à disposition de RGAA locales appropriées dans des circonstances particulières
- Introduction de nouvelles espèces, populations, variétés et races susceptibles d'être mieux adaptées à des conditions modifiées/changeantes
- Renforcement de l'adaptabilité et de la résilience des systèmes de production grâce à la diversification
- Amélioration de la qualité du soutien et de la régulation des services écosystémiques tels que la pollinisation, la lutte contre les ravageurs et les maladies, et la qualité de l'eau
- Mise au point de méthodes améliorées pour la sélection de variétés, races et populations mieux adaptées pour la culture, l'élevage, les forêts et la pêche
- Conception de nouveaux moyens relatifs au renforcement des capacités, à la vulgarisation et à la diffusion d'informations
- Renforcement de la sensibilisation à l'importance des RGAA
- Autre (veuillez préciser)

Q8: Quels domaines de la gestion des RGAA sont considérés comme particulièrement importants pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans le PNA de votre pays, sa CDN et/ou d'autres plans/stratégies nationaux relatifs au climat?

	Secteur de RGAA	Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
Caractérisation					
Utilisation durable et sélection					
Conservation					
Accès et partage des avantages					

Q9: Votre pays a-t-il mis en place les dispositifs institutionnels (par exemple un mécanisme de coordination au niveau du pays) nécessaires pour renforcer le rôle des RGAA dans les plans nationaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets?

	Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation : si oui, veuillez préciser
Dispositifs institutionnels pour les RGAA en général				
Dispositifs institutionnels relatifs aux composantes sectorielles suivantes des RGAA:				
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Dispositifs institutionnels pour les composantes suivantes des RGAA dans le cadre de dispositifs institutionnels mis en place dans des stratégies/plans plus vastes pour le secteur concerné:				
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (dans le cadre d'un plan sectoriel relatif à l'élevage ou à l'agriculture ou d'un dispositif similaire)				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (dans le cadre d'un plan relatif à l'aquaculture ou à la pêche ou d'un dispositif similaire)				
Ressources génétiques forestières (dans le cadre d'un plan relatif aux forêts ou à l'agroforesterie, ou d'un dispositif similaire)				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (dans le cadre d'un plan plus vaste concernant les micro-organismes et les invertébrés dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture)				

	Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation : si oui, veuillez préciser
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (dans le cadre d'un plan relatif à l'agriculture, à la production végétale ou à l'horticulture, ou d'un dispositif similaire)				
Plusieurs secteurs des RGAA (dans le cadre d'un plan intégré couvrant plusieurs secteurs agricoles)				
Plusieurs secteurs des RGAA (dans le cadre d'un plan relatif à l'utilisation des terres ou au développement rural, ou d'un dispositif similaire)				

Q10: Votre pays a-t-il élaboré des documents relatifs aux politiques générales visant à sensibiliser davantage les responsables politiques à l'importance des RGAA?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu «oui» à la question 10, veuillez détailler votre réponse.

Q11: Votre pays a-t-il recensé, ou intégré dans un document officiel national, les synergies possibles, ainsi que les éventuels conflits ou compromis entre les politiques/plans nationaux d'adaptation ou d'atténuation concernant un ou plusieurs secteurs des RGAA et d'autres aspects des plans nationaux d'adaptation ou d'atténuation?

Secteurs des RGAA	Non	Oui	Si oui, veuillez indiquer le document (lien, référence)	Si oui, veuillez préciser les politiques/plans	Si oui, de quels synergies, conflits ou compromis s'agit-il?
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture					
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture					
Ressources génétiques forestières					

Secteurs des RGAA	Non	Oui	Si oui, veuillez indiquer le document (lien, référence)	Si oui, veuillez préciser les politiques/plans	Si oui, de quels synergies, conflits ou compromis s'agit-il?
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture					
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture					

Q12: Les éléments suivants ont-ils été pris en compte dans la planification nationale liée à la contribution des RGAA à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, ou lors de l'élaboration de politiques ou de plans nationaux en la matière? Veuillez répondre par «oui» ou «non» et fournir des informations complémentaires lorsque cela est demandé.

	Adaptation	Atténuation
Les plans d'action mondiaux existants concernant les ressources zoogénétiques et phytogénétiques et les ressources génétiques aquatiques et forestières, ainsi que le Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (indiquer les nouveaux plans d'actions adoptés et détailler la réponse)		
L'importance d'une approche qui intègre les différents secteurs des RGAA		
D'autres instruments pertinents (préciser)		
Les différentes institutions intervenant dans la caractérisation, la conservation et l'utilisation des RGAA (indiquer le secteur)		
Les modalités de collaboration établies pour l'élaboration des rapports nationaux servant à la rédaction des rapports sur l'état des RGAA dans le monde (ressources phytogénétiques et zoogénétiques et ressources génétiques forestières et aquatiques) (indiquer le secteur)		
Les divers dispositifs institutionnels qui mettent en relation les secteurs des RGAA et les entités et organismes chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la planification au niveau national (préciser)		

Mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets relatifs au changement climatique

Q13: Votre pays a-t-il mis en œuvre les types de projets suivants concernant les RGAA ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets? Veuillez mentionner tous les projets, y compris ceux entrepris par le secteur privé ou des ONG, et fournir une explication succincte ou un lien de consultation.

	Ressources phytogénétiques	Ressources génétiques forestières	Ressources zoogénétiques	Ressources génétiques aquatiques	Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés
Programmes de renforcement des capacités à l'intention des parties prenantes œuvrant dans les domaines des RGAA et du changement climatique					
Campagnes de sensibilisation publique					
Sélection et reproduction ciblées					
Programmes d'essai communautaires pour les nouveaux matériels					
Activités de recherche					
Conservation des RGAA					
Autres					
Aucun projet n'a été mis en œuvre					

Si vous avez répondu «oui» à la question 13, veuillez détailler votre réponse.

Q14: Votre pays ou les parties prenantes de votre pays ont-ils pris en compte les domaines suivants de la gestion des RGAA dans le contexte de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, notamment la mise en œuvre du PNA et de la CDN?

		Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
Caractérisation	Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques forestières				

		Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
	Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Utilisation durable et sélection	Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques forestières				
	Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Conservation	Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques forestières				
	Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				

		Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Accès et partage des avantages	Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources génétiques forestières				
	Ressources génétiques des micro- organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Q15: Votre pays a-t-il recensé des lacunes et des faiblesses dans sa capacité institutionnelle ou technique à prendre diverses mesures liées à la conservation et à l'utilisation durable des RGAA dans le contexte de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets? Si oui, quelles ont été les lacunes et faiblesses recensées?

Évaluation des lacunes	Lacunes institutionnelles: oui/non	Si oui, veuillez préciser et détailler les lacunes	Lacunes techniques: oui/non	Si oui, veuillez préciser et détailler les lacunes
RGAA en général				
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				

Évaluation des lacunes	Lacunes institutionnelles: oui/non	Si oui, veuillez préciser et détailler les lacunes	Lacunes techniques: oui/non	Si oui, veuillez préciser et détailler les lacunes
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Incidence de la mise en œuvre sur les RGAA, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets

Q16: Votre pays a-t-il évalué l'incidence des pratiques de gestion sur la conservation et l'utilisation durable des RGAA ainsi que sur les services écosystémiques que fournissent ces dernières? A-t-il identifié et validé les pratiques qui s'avèrent les plus favorables en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets?

Secteurs des RGAA	Oui, de manière globale pour tout le secteur	Oui, pour certaines pratiques de gestion et dans certaines conditions	Indiquer les pratiques favorables dont il s'agit	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Si vous avez répondu «oui» à la question 16, veuillez fournir des informations complémentaires sur les pratiques favorables.

Q17: Votre pays a-t-il effectué un suivi et une évaluation d'impact de la mise en œuvre des politiques, des projets ou des programmes mentionnés dans les questions précédentes?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu «oui» à la question 17, veuillez décrire la manière dont a été effectué le suivi des incidences des politiques, des projets et des programmes, ainsi que les résultats obtenus.